



COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 29 MAI 2019

Date de la convocation : 15 mai 2019

Sous la présidence de Monsieur Matthieu ROUYEYRE

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Matthieu ROUYEYRE (Titulaire), Monsieur Mathieu HAZOUARD (Membre associé), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental), Madame Pascale MOLBERT (Titulaire), Monsieur Jean Luc LAMAISON (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Serge BAUDY (Suppléant), Monsieur Bernard PAGES (Suppléant), Monsieur Patrick PELLETON (Titulaire), Monsieur Segundo CIMBRON (Titulaire), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Anacleto ALFONSO (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Monsieur Alain RENARD (Titulaire).

**DÉLIBÉRATION N°190529_009
COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL**

DÉLIBÉRATION N°190529_009 COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Considérant la convocation du comité syndical en date du 15 mai 2019 fixant le prochain comité syndical le 29 mai 2019 à 14h00 et prévoyant qu'au cas où le quorum ne serait pas atteint, un nouveau comité syndical se réunirait le même jour à 14h30,

Considérant que le comité syndical a fait l'objet d'une première réunion le 29 mai 2019 à 14h00,

Considérant que faute de quorum, le comité syndical s'est régulièrement tenu pour une nouvelle réunion à 14h30.

Le comité syndical a ainsi pu délibérer sans condition de quorum, seules les questions reprises de l'ordre du jour de la première réunion ayant été présentées.

VU l'article L5721-4 et les dispositions des chapitres II et VII du titre unique du livre VI de la première partie relatives au contrôle budgétaire et aux comptes publics du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

Le Compte Administratif, soumis à approbation, fait apparaître les résultats de l'exercice 2018 du Budget Principal du Syndicat mixte Gironde Numérique.

Il reprend toutes les écritures des dépenses et recettes de l'exercice 2018 votées soit au Budget Primitif, soit lors des décisions modificatives prises en cours d'exercice.


Le Compte Administratif 2018 se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	1 395 735,75	269 063,20	1 664 798,95
Recettes	1 623 241,84	266 860,81	1 890 102,65
Résultat de l'exercice	227 506,09	-2 202,39	225 303,70
Résultat reporté	370 062,94	-8 677,00	361 385,94
Résultat de clôture	597 569,03	-10 879,39	586 689,64

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
<u>RAR</u> Dépenses		24 869,26	24 869,26
<u>RAR</u> Recettes			0,00
Solde <u>RAR</u>	0,00	-24 869,26	-24 869,26
Résultat de clôture	597 569,03	-35 748,65	561 820,38

Le Compte Administratif 2018 présente donc un excédent global de clôture avec prise en compte des Restes A Réaliser 2018 (RAR) de 561 820,38 euros.

DÉLIBÉRATION N°190529_009
COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 03/06/2019
Reçu en préfecture le 03/06/2019
Affiché le 
ID : 033-200010049-20190529-190529_009-DE

Monsieur Le Président se retire pour le vote sous la présidence de Monsieur Matthieu Rouveyre.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- De bien vouloir approuver le Compte Administratif 2018 du Budget Principal.

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 29 mai 2019

Pour expédition conforme,

Le Président de Gironde Numérique

Matthieu ROUYEYRE

Annexe : Page signature